

Coupe de France de Cube

Règlement





Contacts et Médias

Contacts

 $Pour \ toutes \ questions, \ remarques \ ou \ demandes \ de \ renseignements, \ s'adresser \ directement \ aux \ responsables \ par \ courriel: coupedefrance@speedcubingfrance.org$

Éventuellement, pour contacter le responsable de la coupe de France, Pierre Lemerle, de manière urgente, par courriel : pierre.lemerle@gmail.com ou par téléphone : 06 72 17 27 27.

Lien

```
Site internet officiel de l'Association Française de Speedcubing:

http://www.speedcubingfrance.org/

Site internet officiel de l'association mondiale de cube (World Cube Association):

http://www.worldcubeassociation.org/

Francocube, portail de cube francophone, forum comportant une partie représentative de la communauté française:

http://www.francocube.com/

Playnetcube, autre portail de cube francophone, avec forum également:

http://playnetcube.fr/
```

Table des matières

1	Pré	sentation					
2	Élig	Éligibilité					
	2.1	Compétitions					
	2.2	Participants					
		2.2.1 Adhésion à l'Association Française de Speedcubing					
		2.2.2 Critères de participation					
	2.3	Épreuves					
3	Clas	Classement					
	3.1	Résultats					
		3.1.1 Calcul du rang					
	3.2	Distribution des points					
		3.2.1 Classification des compétitions					
		3.2.2 Attribution des points					
	3.3	Classement général					
		3.3.1 Nombre maximum de résultats pris en compte					
		3.3.2 Cas particulier d'une égalité					
4	Org	ganisation					
_	4.1	Compétitions					
	4.2	Classement					
	4.3	Remise des prix					
	4.4	Présence des participants					
	4.5	Organisation de la phase finale					
	4.6	Choix de la phase finale					
5	Stat	atuts officiels					
6	Spé	Spécificité de l'édition 2012					
	6.1	Lieux de la remise des prix					
	6.2	Épreuves retenues					
	6.3	Nombre de résultats pris en compte					
	6.4	Sponsors					
	6.5	Répartition des prix					
т :		Répartition des prix					
LI.	ste	; ues tableaux					
	1	Répartition des points en fonction du rang					
	2	Nombre de résultats pris en compte par épreuve pour l'édition 2012					

1 Présentation

La coupe de France de cube est une épreuve annuelle autour des compétitions officielles de Rubik's Cube. Elle prend la forme d'un classement général pour différentes épreuves officielles de la WCA.

Ce classement prend en compte les résultats des compétitions se tenant sur le sol français dans une même année civile, à savoir du 1^{er} janvier au 31 décembre de la même année, la remise des prix ayant lieu lors de la dernière compétition française chaque année.

La Coupe est un événement organisé par l'Association Française de Speedcubing (AFS). Les membres de l'AFS sont automatiquement inscrits et seront classés pour la Coupe de France. Chaque participation à une compétition française autre qu'un championnat est prise en compte dans ce classement.

La finalité est d'avoir une continuité entre toutes les compétitions françaises d'une même année et ainsi de récompenser les personnes les plus régulièrement présentes et performantes, par opposition aux championnats ou tournois qui consacrent un vainqueur ponctuel relativement aux adversaires présents ce jour-là.

Le présent règlement définit l'ensemble des éléments permettant le déroulement de cette Coupe de France. Il est établi pour l'ensemble de la Coupe, et donc l'année en cours.

2 Éligibilité

La Coupe de France est un classement général annuel. L'ensemble des personnes et épreuves sont classées tels que défini dans le présent article.

2.1 Compétitions

Sont prises en compte pour établir le classement général de la Coupe de France : l'ensemble des **compétitions ouvertes** officielles au sens de la WCA ayant lieu en France ; le site internet et le règlement présent sur le site de la WCA faisant foi. En particulier, le Championnat de France n'étant pas une compétition ouverte, les résultats de cette compétition ne sont pas pris en compte.

Pour la suite du document, l'ensemble du règlement de la WCA est considéré comme acquis.

2.2 Participants

2.2.1 Adhésion à l'Association Française de Speedcubing

Toute personne souhaitant participer à la Coupe de France doit être affilié à l'Association Française de Speedcubing (AFS). Tous les adhérents seront ensuite automatiquement classés pour la Coupe de France pour chaque compétition à laquelle ils prendront part.

2.2.2 Critères de participation

Aucun critère de nationalité particulier n'est pris en compte. Les étrangers sont libres d'adhérer à l'AFS, et ainsi de participer à la Coupe de France. De plus, tout comme pour participer à une compétition réglementée par la WCA, il n'y a aucune limite d'âge pour prendre part à la Coupe de France.

2.3 Épreuves

Les épreuves officielles de la coupe de France évoluent pour chaque nouvelle édition afin de permettre un classement le plus juste possible. Elles sont retenues avant le début de l'édition concernée parmi les épreuves officielles de la WCA.

3 Classement

Les résultats pris en compte pour le classement de la Coupe de France sont ceux publiés par la WCA.

3.1 Résultats

Après une compétition, chaque participant à la Coupe se voit attribuer un certain nombre de points pour chaque épreuve selon son rang à cette épreuve. Ce rang est issu du classement tel que publié sur le site de la WCA.

3.1.1 Calcul du rang

Établissement du rang originel

L'établissement du rang intègre l'ensemble des participants de la compétition, qu'ils participent à la Coupe ou non. Les critères de classement de la WCA permettent d'établir le rang d'un compétiteur sur un tour.

Épreuves à plusieurs tours

La place retenue du candidat à une épreuve est le rang du dernier tour auquel le candidat a été qualifié.

DNF ou non-participation

Dans le cas d'un résultat DNF ou DNS lors du premier tour de l'épreuve, le candidat n'est pas classé pour cette épreuve et ne recevra pas de points. Si ce résultat est obtenu pour un autre tour, alors le candidat est classé en tant que dernier (éventuellement à égalité avec toutes les personnes concernées) du tour en question.

3.2 Distribution des points

3.2.1 Classification des compétitions

Afin de différencier l'importance des compétitions, celles-ci sont classées en trois catégories en fonction du **nombre de participants uniquement**. La finalité de cette classification est d'attribuer un nombre de points plus important lorsque le nombre de participants augmente et que donc la difficulté augmente également.

Les 3 catégories de compétitions sont :

- «mineure» pour les compétitions de 24 participants ou moins
- **«intermédiaire»** pour les compétitions entre 25 et 39 participants
- «majeure» pour les compétitions de 40 participants ou plus

Le nombre de participants à une compétition est défini par le nombre de participants total, indépendamment des épreuves auxquelles ceux-ci ont participé. La classification prévaut alors pour l'ensemble des épreuves de la compétition.

3.2.2 Attribution des points

Chaque participant à une épreuve reçoit un nombre de points défini par son rang final, tel que défini dans la section 3.1.1, et par la catégorie de la compétition. La répartition des points selon le rang est défini dans le tableau 1.

3.3 Classement général

3.3.1 Nombre maximum de résultats pris en compte

À chaque compétition, le participant reçoit un certain nombre de points, additionnés entre eux sur l'ensemble de l'année, permettant de définir le classement général.

Un nombre maximal de résultats est pris en compte pour chaque épreuve. Ce nombre n correspond à 50% (arrondi au supérieur) du nombre de fois que l'épreuve a eu lieu lors de l'année précédente.

Le classement général est alors établi, pour chaque épreuve retenue, en faisant la somme des n meilleurs résultats obtenus durant l'année pour l'épreuve concernée.

Rang	Majeure	Intermédiaire	Mineure
1	25	18	15
2	18	15	12
3	15	12	10
4	12	10	9
5	10	9	8
6	9	8	7
7	8	7	6
8	7	6	5
9	6	5	4
10-12	5	4	3
13-16	4	3	2
17-24	3	2	1
25-39	2	1	
40+	1		

Table 1 – Répartition des points en fonction du rang

3.3.2 Cas particulier d'une égalité

En cas d'égalité entre plusieurs participants dans le classement général, ceux-ci seront départagés à l'aide des critères suivants, dans cet ordre :

- 1. Classement général en enlevant la restriction sur le nombre de résultats pris en compte.
- 2. Nombre de compétitions remportées.
- 3. Classement WCA (en comparant la meilleure moyenne officielle puis si nécessaire le meilleur résultat).

4 Organisation

4.1 Compétitions

Aucune organisation particulière n'est mise en place ou attendue pour les compétitions. Celles-ci restent entièrement gérées par les organisateurs.

4.2 Classement

Le classement est mis à jour de manière automatique après la diffusion des résultats officiels de chaque compétition sur le site de la WCA. Ce classement est disponible sur le site internet de l'AFS.

4.3 Remise des prix

La Coupe de France se termine à la fin de l'année civile. Ainsi chaque année la dernière compétition française organisée fait office d'étape finale de la Coupe de France et permet la remise des prix de la Coupe.

4.4 Présence des participants

La présence à cette dernière compétition n'est pas obligatoire. À défaut, les prix seront transmis par des intermédiaires en cas d'absence des personnes récompensées.

4.5 Organisation de la phase finale

Afin de garantir une meilleure diversité, il est préférable pour la Coupe et les participants que l'étape finale et la remise des prix aient lieu chaque année dans des lieux, et lors de compétitions différentes. Les conditions supplémentaires à l'organisation de cette compétition finale sont :

- une planification (date et lieu) longtemps à l'avance
- une date courant décembre, idéalement le 3^{ème} week-end
- un créneau horaire supplémentaire à la fin de la compétition pour organiser cette remise des prix
- des budgets et sponsors permettant si possible de récompenser les vainqueurs de la Coupe

4.6 Choix de la phase finale

Les personnes intéressées pour organiser la prochaine remise des prix de la Coupe doivent contacter courant novembre (de l'édition précédente) les responsables de la Coupe de France afin de discuter du projet et des conditions pour ensuite fixer si possible dès décembre la remise des prix de l'édition suivante.

Au cas où il y aurait plusieurs possibilités, les responsables de la Coupe décident de la meilleure proposition.

5 Statuts officiels

La Coupe de France est une initiative entièrement bénévole gérée par l'Association Française de Speedcubing. Voici la répartition des tâches au sein des personnes investies dans le projet :

- Coordinateur de la Coupe de France : Pierre Lemerle Interlocuteur en cas de question ou réclamation, il coordonne l'ensemble des démarches autour de l'épreuve, et des différents bénévoles. Veille à la diffusion et la promotion de la Coupe de France. S'investit dans la recherche de sponsors et de budget pour récompenser les vainqueurs, et développer l'épreuve.
- Responsable classement : Loïc Petit Il s'occupe de la publication des résultats, et classements en cours de la Coupe de France, disponibles sur le site de l'AFS.
- Responsable règlement : Clément Gallet Il veille à la diffusion du présent règlement. En tant que président de l'AFS, il veille également à l'adhésion de chaque participant. Il a les pouvoirs de décision concernant toutes les évolutions à apporter au présent règlement pour les éditions suivantes.
- Responsable récompenses : Mario Laurent Il gère l'ensemble des récompenses de la Coupe de France. Il s'occupe ainsi de la répartition des récompenses et éventuellement des lots en fonction des épreuves et places. Il veille aussi au lieu et à la date de cette remise des prix, en fonction du cahier des charges défini dans ce présent règlement.

Chaque personne souhaitant s'investir dans ce projet est invitée à contacter l'organisation. L'ensemble de l'équipe et les statuts peuvent être revus chaque fin d'année, dans un souci d'amélioration constante de l'événement, pour une meilleure répartition et éviter tous litiges éventuels : le but étant de permettre une épreuve juste et universelle dans l'esprit de tous les speedcubeurs français.

6 Spécificité de l'édition 2012

6.1 Lieux de la remise des prix

La phase finale de la Coupe de France 2012 aura lieu à Dallet lors du Puy de Dôme Open, les 15 et 16 décembre 2012. (Une légère incertitude demeurant avec le week-end du 22-23, l'incertitude devrait être levée courant juin 2012).

6.2 Épreuves retenues

La première édition de la Coupe de France est l'édition 2012. Un sous-ensemble des épreuves a été retenu dans un premier temps :

- -3x3x3
- 3x3x3 à l'aveugle
- 3x3x3 résolution optimisée
- -2x2x2
- -4x4x4
- 3x3x3 à une main
- -5x5x5

Cette liste reflète des épreuves sensiblement différentes faisant intervenir plusieurs compétences (vitesse, mémoire, réflexion, etc.)

6.3 Nombre de résultats pris en compte

Comme précisé dans la section 3.3.1, un nombre de 50% des meilleurs résultats pour chaque catégorie sont pris en compte. Ce pourcentage étant défini à partir de l'année précédente, le nombre de meilleurs résultats qui seront pris en compte pour l'édition 2012 dans chacune des catégories retenues est défini par le tableau 2.

Épreuve	Occurrence en 2011	Nombre de résultats pour 2012
3x3x3	14	7
3x3x3 à l'aveugle	14	7
3x3x3 résolution optimisée	12	6
2x2x2	14	7
4x4x4	14	7
3x3x3 à une main	14	7
5x5x5	14	7

Table 2 – Nombre de résultats pris en compte par épreuve pour l'édition 2012

6.4 Sponsors

L'édition 2012 est sponsorisée par le conseil Général du Puy de Dôme et la mairie de Dallet. Les modalités et les montants des subventions restent encore à définir.

6.5 Répartition des prix

Comme les subventions restent à préciser, la répartition des prix ne pourra être définie que plus tard dans l'année. Il y aura de manière certaine au moins 3 trophées pour chaque épreuve retenue.